



PhS / DA

Chelles, le 24 Septembre 2020

REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION du Mercredi 23 septembre 2020 Compte rendu

Le mercredi 23 Septembre 2020, les membres du Conseil d'Administration du Club de tarot de Chelles « Prenez garde au chien » se sont réunis à 19 h 00 dans les locaux de la nouvelle salle (située avenue Liaubon à Chelles) afin de traiter les divers sujets mis à l'ordre du jour.

Cette nouvelle salle est mise à notre disposition par la mairie de Chelles dans le cadre des mesures de sécurité sanitaire (protection contre le Covid) nous interdisant de continuer à utiliser notre précédente salle située dans un établissement scolaire.

Membres du bureau présents à cette réunion:

M Daniel ARNOULD	- Président
Mme Liliane JARVIS	- Vice-présidente
Mme Claude BERGAGNA	- Trésorière adjointe
M Philippe SHIGO	- Secrétaire
Mme Blandine LAVIALLE	- Membre du bureau
Mme Mary-Josée TISSERAND	- Membre du bureau
M Philippe LAIGLEHOUX	- Membre du bureau

Membres du bureau absents :

M Patrick JUGI	- Membre du bureau
	(a donné son pouvoir à D.Arnould)
M Guy TEXIER	- Trésorier

o

o

o



ORDRE DU JOUR

- 1 / Le fonctionnement de la nouvelle salle - Les modalités d'ouverture et de fermeture de celle-ci**
- 2 / L'Assemblée Générale du Club**
- 3 / Le repas de fin d'année**
- 4 / Le calendrier du club pour la saison 2020 / 2021**
- 5 / Questions diverses**

o

o

o

COMPTE RENDU

1 - Le fonctionnement de la nouvelle salle - Les modalités d'ouverture et de fermeture de celle-ci

N'ayant plus l'autorisation d'utiliser notre ancienne salle, nous nous sommes rapprochés de la Mairie pour trouver une solution à cette situation particulière.

Après plusieurs contacts, une nouvelle salle nous a été proposée, mais selon des plages et jours d'ouverture différents et avec des contraintes sécuritaires strictes à respecter. Des contrôles pourront être opérés par la Mairie. L'autorisation d'occuper cette salle pourrait nous être supprimée en cas de non-respect du protocole sanitaire (port du masque, utilisation de gel hydro-alcoolique et désinfection des tables, chaises, poignées de porte, wc, ... avant et après utilisation).

La salle nous permet d'accueillir un maximum de 35 personnes pour respecter les normes de sécurité sanitaire (distanciation physique).

Un seul trousseau de clés nous a été confié (portail du parking, grille d'entrée électrique, porte + code alarme). Nous allons demander à la Mairie s'il serait possible d'obtenir un second jeu (pour des raisons pratiques de fonctionnement et d'organisation du club) ou si nous sommes autorisés à faire confectionner un double.

Hors congés scolaires, nous pouvons disposer de cette salle

- le mercredi de 20 h à 1 h du matin
- le samedi de 12 h à 1 h du matin
- le dimanche de 12 h à 21 h (sauf les 11/10, 08/11, 15/11, 29/11, 13/12, 09/01, et 06/03)

« **PRENEZ GARDE AU CHIEN** »

*Club de Tarot
Mairie de Chelles
7750 - CHELLES*



Concernant ces dates d'indisponibilité de la salle le dimanche, et afin de pouvoir établir notre calendrier annuel, nous allons à nouveau contacter la Mairie pour savoir si d'autres dates supplémentaires sont susceptibles d'être programmées, notamment en 2021.

Dans un deuxième temps nous avons pu obtenir l'autorisation d'utiliser la salle une quinzaine de vendredis soir à partir de 19 h aux dates suivantes:

02/10, 09/10, 06/11, 13/11, 04/12, 11/12, 08/01, 05/02, 12/02, 05/03, 12/03, 02/04, 09/04, 04/06 et 11/06

Rien n'est encore cependant décidé quant au transfert de notre matériel.

Un petit local fermant à clé et jouxtant la salle de jeu pourrait peut-être nous être alloué pour y loger nos 4 armoires et notre réfrigérateur. La responsable des associations étudie la faisabilité.

Quid cependant de nos 60 chaises et 15 tables ? Problème demeurant en suspens en fonction des décisions de la Mairie.

Nous resterons donc encore pour quelque temps des utilisateurs « nomades »

avec l'obligation, lors de chaque jouerie, de transporter le matériel nécessaire de jeu et de désinfection.

Le protocole proposé par la mairie, que nous avons signé nous demande 3 référents pour toute communication nécessaire. Ce seront Daniel Arnould, Liliane Jarvis et Philippe Shigo.

Il est interdit de se restaurer à l'intérieur de la salle. Seule tolérance, la consommation d'eau.

2 - L'Assemblée Générale du Club

Après avoir rappelé que l'AG de notre club doit, en principe, être tenue avant celle de la Fédération qui se tiendra le 14/11, et tenu compte des nombreuses contraintes de calendrier en empêchant la tenue d'ici là, le bureau a décidé de programmer notre AG

le **mercredi 21 Octobre à 19 h 30**

Une demande dérogatoire pour pouvoir disposer de la salle à partir de 19 h va être faite auprès de la Mairie, afin de pouvoir procéder aux mesures de désinfection de la salle et du matériel préalablement à la tenue de l'AG.

Les convocations vont être prochainement adressées et, dans ce contexte particulier, nous demandons à chacune / chacun des licenciés qui ne pourra venir participer à l'AG de bien vouloir renvoyer son pouvoir pour que l'AG puisse délibérer valablement,

3 - Le repas de fin d'année

En raison d'une part du contexte actuel lié aux mesures de prévention contre le Covid et d'autre part de l'interdiction de manger dans la salle, le bureau a décidé qu'il n'y aurait pas, cette année, de repas lors de l'AG.

4 - Le calendrier du club pour la saison 2020 / 2021

« **PRENEZ GARDE AU CHIEN** »

Club de Tarot
Mairie de Chelles
7750 - CHELLES



Il reste à établir bien sûr et l'exercice va être plus délicat cette année vu le contexte nouveau

Une réunion de préparation est programmée le mercredi 30 / 09 après-midi avec 4 membres du bureau.

5 - Questions diverses

Qu'en est-il, pour les joueuses / joueurs qui se rendent prochainement à des championnats alors que leurs licences n'ont pas encore été renouvelées ?

- Daniel prend en charge la question

Quid du défraiement par le Club des joueurs qualifiés se rendant aux championnats au titre de la saison 2019 / 2020 au regard des minimas de participations qui ne pourront pas être respectés ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Arnould'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the left.

Daniel ARNOULD